

# *Vénérand Nouvelles*



*Journal d'informations locales*  
*N°217 - Septembre 2025*



### Sommaire du n° 217

Edito.....	2
Etat civil /Informations / Dates à retenir.....	3
La rentrée sur le RPI / La reprise des activités.....	4
80ème anniversaire du 8 mai 1945/L'Art est dans le pré .....	5
Temps libre.....	6
Bibliothèque .....	7
Bibliothèque (suite).....	8
Belle fin de saison au Foyer Rural.....	9
La Paroisse.....	10
Les Enfants de l'Aqueduc .....	11
Les Enfants de l'Aqueduc (suite)/ Des championnes sur le RPI.....	12
Au fil des rues.....	13
Portrait: Jean-Charles VIGUIER.....	14
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux .....	16

#### Ont participé à la réalisation de ce numéro 216:

BATARD Jean-René	GANDOUIN Hélène	PAILLOU Alain
BERNAZEAU Pierrette	GAY Clément	PORTRAT Christelle
CARDINAL Catherine	GENOU David	PRADOT Marie-Cécile
CHUPEAU Chantal	LIBOUREL Françoise	ROSA Denise
FICHEL Véronique	LACOUTURE Stéphane	VESVAL Catherine
GALLIARD Aline	MARTINEAU M-A	



« Vénérand-nouvelles" »

Journal trimestriel  
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :  
LIBOUREL Françoise,  
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par  
BORDESSOULES IMPRESSIONS

# É D I T O

3

Les premiers jours de septembre annoncent la rentrée. Cartables et écoliers se préparent à rejoindre les locaux scolaires.

Un petit changement dans la répartition des élèves au sein du RPI LE DOUHET/VENERAND afin d'équilibrer les effectifs.

On constate une diminution du nombre d'enfants, 122 élèves accueillis sur nos deux sites, suite au départ d'une forte cohorte vers le collège et non compensée en totalité par les entrées.

La mise en sommeil estivale de l'école permet d'effectuer quelques travaux d'entretien courant, plus spécialement cette année pour la classe de Maîtresse Juliette : peintures et petit réaménagement, pour rendre l'espace plus accueillant.

Les derniers mois ont été festifs à Vénérand :

-Brocante du 1er mai animée par le Foyer Rural et les parents d'élèves des « Enfants de l'aqueduc »

-Festival itinérant en partenariat avec Ecoyeux

-Commémoration pour le 80ème anniversaire de la Libération, à l'initiative de La Chapelle-des-Pots, les communes de St-Bris, St-Césaire, St-Sauvant, Chaniers et Vénérand ont vécu des moments très forts de partage et d'émotion. Emotion sans aucun doute à la lecture de ce petit texte à la mémoire de Roger Véluzat : « *En ce jour de commémoration du 8 mai, il nous appartient de ne pas oublier ceux qui ont fait le choix de continuer à résister contre l'occupant. Roger VELUZAT est un de ces français qui a fait ce choix. Il rejoint l'Afrique du Nord en 1942 et intègre les forces de la 2ème DB du Général Leclerc. Il participe au débarquement en Normandie et contribue à la libération du territoire. Ce périple l'emmène jusqu'à Strasbourg où, avec ses camarades, il tient la promesse du serment de Koufra de planter le drapeau français sur la cathédrale. Il revient ensuite en France et contribue à libérer la poche de Royan. C'est en Charente-Maritime qu'il rencontre sa future épouse. Il reviendra s'y installer un peu plus tard, mais son épopée n'est pas encore achevée puisqu'il est l'un des premiers à rentrer dans le nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden, il en ramènera quelques souvenirs. Soyons fiers aujourd'hui d'honorer sa mémoire* ».

-L' Art est dans le pré, un dimanche qui a permis aux artistes de la commune de se rencontrer, se faire connaître d'un public curieux

-La fête des voisins : une journée qui réunit dans les différents secteurs de la commune les habitants, le succès de ces rencontres se confirme année après année

-Journée continue du 26 juillet proposée par le Foyer Rural : marche, pique-nique, concours de pétanque, repas du soir et soirée cinéma

Comme d'habitude Vénérand-Nouvelles va vous permettre de revivre ou de découvrir tout ce qui a fait l'animation de Vénérand ces derniers mois.

Cet éditorial est pour moi un des derniers, 2026 verra le renouvellement des conseils municipaux et mon retrait de la vie communale. Depuis 1983, la mairie est un peu ma seconde maison : conseillère municipale, secrétaire de mairie, adjointe puis maire depuis 2014. Nous nous sommes installés à Vénérand en 1976 dans le premier lotissement de la commune, cette commune que j'ai pu voir grandir, se transformer, s'embellir. Avec mes compagnons de route conseillers municipaux nous avons tenu un cap pour faire le Vénérand d'aujourd'hui avec ses atouts, ses faiblesses mais avec toujours le désir de bien faire pour les habitants. Merci à tous ceux qui m'ont accompagnée et soutenue.

Françoise LIBOUREL

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

Luce SELME née à Rochefort le 21 juin 2025

Charlie FEUTRIER née le 23 juillet 2025

**Toutes nos félicitations aux parents**

### DÉCÈS

Raymond PANNETIER décédé le 20 avril 2025

André NADEAU décédé le 1er mai 2025

Odette LANGEAIS (épouse TA-

PON) décédée le 13 juin 2025

Roger MERZEAU décédé le 4 juillet 2025

Simone COFFINEAU décédée le 24 juillet 2025

**Toutes nos condoléances aux familles.**

### MARIAGE

Blandine SIMON et Tony LEBLANC mariés le 10 mai 2025

**Toutes nos félicitations aux époux**

## INFORMATIONS

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

La loi étendant le scrutin de liste paritaire aux élections municipales dans les communes de moins de 1.000 habitants a été publiée au Journal officiel du 22 mai. Sa mise en œuvre est prévue pour les élections municipales de 2026.

Désormais, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants « sont élus selon les modalités prévues aux articles L260 et L262 » du Code électoral, c'est-à-dire « au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ».

Ces listes doivent être composées de façon paritaire : « La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ».

Les adjoints au maire seront élus « au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ». La liste devra être paritaire.

Les élections municipales sont prévues en mars 2026, la date précise doit être communiquée aux électeurs au moins 3 mois à l'avance.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr).

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Mardi : 16h30-18h30

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi: 10h00 - 12h00

### COORDONNÉES DES ELUS POUR TOUTE URGENCE

Mme LIBOUREL Françoise, Maire :

06.79.32.97.96

Mme TEXIER Martine, 1<sup>er</sup> adjointe :

06.41.23.98.87

M. BELLANGER Ludovic, 2<sup>ème</sup> adjoint :

06.03.07.29.15

Mme FICHEL Véronique, 3<sup>ème</sup> adjointe :

06.73.33.05.54

## Date à retenir :

### - Septembre :

- le lundi 1er : rentrée scolaire 2025-2026

### - Octobre :

- le dimanche 19 : Expo-Bourse aux oiseaux dans la salle municipale—Ouverture public de 9h à 16h

- du lundi 6 au vendredi 17 octobre : Exposition à la bibliothèque « Femmes, elles ont dit non ! 1940-1945 : les oubliées de l'histoire en Charente-Maritime.

### - Novembre :

- le mardi 11 : Cérémonies du 11 novembre à Le Douhet à 10h45 et à Vénérand à 11h30.

- le samedi 29 : Théâtre « Faux départ » de Jean-Marie CHEVRET à 20h30 à la salle municipale

## LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

### Horaires des accueils péri- scolaires

à Vénérand :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
7 h 30 – 8 h 50 et 16 h 30 – 19 h

au Douhet :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :  
7 h 15 – 8 h 50 et 16 h 30 – 19 h

### Horaires des transports

Lundi, Mardi, Jeudi et Ven-  
dredi (matin)

Départ Le Douhet : 8 h 30

Arrivée Vénérand : 8 h 40

Départ Vénérand: 8h45

Arrivée Le Douhet : 8 h 55

Lundi, Mardi, Jeudi et Ven-  
dredi (après-midi)

Départ Le Douhet : 16 h 40

Arrivée Vénérand : 16 h 50

Départ Vénérand : 16 h 55

Arrivée Le Douhet : 17 h 05

### Article:

Stéphane LACOUTURE



5

La rentrée s'effectuera le Lundi 1<sup>er</sup> septembre à 8 h55 (ouverture des portes 8 h 45) pour les classes de PS-MS et MS-GS et à 9 h 00 (ouverture des portes 8 h 50) pour la classe de CM1-CM2.

Les horaires sont :

- pour les classes de PS-MS et de MS-GS :

\* 8 h 55 – 12 h 05 et 13 h 40 – 16 h 30

- pour la classe de CM1-CM2 :

\* 9 h 00 – 12 h 15 et 13 h 45 – 16 h 30

Les effectifs sont les suivants :

Ecole de Vénérand

\* classe de PS-MS de Mme Amandine Berland (complétée par Mme Elisa Challat le mardi) : 20 élèves (11 PS + 9 MS)

\* classe de MS-

GS de Mme Juliette Grosselle (complétée par Mme Elisa Challat le lundi) : 21 élèves (9 MS + 12 GS)

\* classe de CM1-CM2 de Mr Stéphane Lacouture : 28 élèves (9 CM1 + 19 CM2)

Ecole du Douhet

\* classe de CP-CE1 de Mme Angelina Morand : 25 élèves (13 CP + 12 CE1)

\* classe de CE2-CM1 de Mr Aymeric Lara : 28 élèves (21 CE2 + 7 CM1)



## C'EST AUSSI LA REPRISE POUR LES ACTIVITÉS DU FOYER RURAL

La reprise des activités aura lieu :

**Gym** : dans la salle des fêtes : Le lundi 1<sup>er</sup> septembre à 19h15 et mercredi 3 septembre à 19h. Responsable : Catherine Vesval : 06 88 93 08 15.

**Yoga** : dans la petite salle du haut : Le mardi 2 septembre à 18h15 et jeudi 4 septembre à 9h45. Responsable : Marie-Andrée Martineau 06 30 73 68 95

**Marche** : dimanche 14 septembre. Rendez-vous place de la mairie à 9h45 pour un départ 10h. Responsable: Catherine Vesval : 06 88 93 08 15.

Tarifs 2025 - 2026 :

Marche : 0 €

Yoga : 150 €

Gym : 75 €

Yoga + Gym : 190 €

Carte du Foyer Rural : 20 €



## RETOUR SUR LE 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

**Parmi toutes les festivités proposées par les Communes de La Chapelle des Pots, Chaniers, Saint Césaire, Saint Bris des Bois, Saint Sauvant et Vénérand à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire, retour sur les deux temps forts qui ont eu lieu à Vénérand.**

### Vendredi 9 mai 2025:

Une centaine de personnes a assisté à la pièce de théâtre « Retour à Birkenau », d'après le livre de Ginette KOLINKA, proposée à la salle municipale de Vénérand le vendredi après-midi.

Très touché par ce témoignage poignant, le public composé de lycéens Saintais et d'habitants de la Com-

mune a pu échanger avec l'actrice et la metteur en scène.

Un spectacle joué une seconde fois le soir même à Chaniers .

### Samedi 10 mai 2025:

Le passage et l'arrêt à Vénérand du convoi de la liberté fut un beau moment festif dans les rues de la Commune décorée pour l'occasion de drapeaux bleu-blanc-rouge réalisés par les bénévoles.

Les badauds ont pu admirer les véhicules militaires historiques tels que les motos d'époque, les tractions, l'ambulance militaire, les jeeps...

Certains avaient préparé une tenue typique de l'époque permettant d'échanger sur cette période très heureuse qui a marqué la fin de la guerre et la libération.

Une vidéo du passage à Vénérand est disponible sur le site internet de la Commune:

[www.venerand.fr](http://www.venerand.fr)



## LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DE L'ART EST DANS LE PRÉ

**Des œuvres riches et variées dans un bel écrin de verdure : la formule a séduit. L'Art est dans le pré sera reconduit et amplifié l'an prochain.**

9 artistes ou artisans d'art de la Commune ont répondu à l'appel de la mairie en acceptant d'exposer leurs œuvres le dimanche 18 mai de 10h à 18 heures dans le pré faisant face à la fontaine du Moulin.

Cette journée visait à présenter le travail des créateurs, à mettre en lumière leur savoir-faire et techniques par le biais de démonstrations, et à encourager les rencontres et échanges avec le public.

Créations en liège, décoration florale, tapisseries, peinture, vannerie, céramique, tatouage, sculpture et dessin. La palette était large et les visiteurs se sont montrés curieux.

Après ce 1er essai réussi, une nouvelle édition devrait avoir lieu en 2026 avec une communication plus importante pour garantir un succès populaire.



Articles :

David GENOU

### Mardi 16 décembre 2025

Après-midi dansant dans la salle des fêtes de Vénérand, de 14h à 17heures.

L'animation sera assurée par Gérard, musicien et chanteur. Avec son répertoire diversifié, Il vous fera danser avec entrain.

Ouvert à tout public, adhérents(es) ou pas.

Tarif : 8 € par personne comprenant 1 gâteau et 1 boisson.

Inscriptions avant le 22 novembre auprès de Chantal au 06 24 60 77 25

Article :

Denise ROSA

### 1ère brocante de l'association



### Sortie gourmande Visite de l'Angély, atelier de glaces artisanales



A la fin de la visite, nous avons dégusté chacune 7 petits pots de glace aux parfums différents

### Loisirs créatifs



Après-midi musical animé par Gérard ; un de nos adhérents; et jeux de société.

Participation très active et joyeuse.

Une expérience à renouveler.

### Programme de fin d'année :

Jeudi 28 août : Nous nous retrouvons pour un diner musical dans une crêperie à Saintes.

De septembre à décembre 2025 :

Loisirs créatifs : vaisselle craquelée, pliage décoration de table pour les fêtes de fin d'année, livres pliés.

Sortie : bowling

Adhésion à tarif réduit pour vous permettre de découvrir Temps Libre (10 € dont 8 € pour l'assurance obligatoire).

## À LA BIBLIOTHÈQUE

### Les formations

Dans le but de proposer des nouvelles activités à nos lecteurs et amateurs de petits travaux manuels, la médiathèque départementale nous a proposé une formation au Cyanotype.

J'ai participé à cette journée, et j'ai trouvé cela très ludique.

En effet le Cyanotype est l'ancêtre de la photographie et permet de restituer l'empreinte d'un objet (feuille, fleur, algue, vignette de BD par transparence ...) ou d'un négatif photo ... A partir d'un papier pré-imprégné d'une solution à base d'eau et de 2 produits.

Au bout de quelques minutes sous le soleil ou une forte lumière, votre feuille devient bleue, vous la rincez dans un bain d'eau claire et les formes de l'objet se révèlent, votre dessin apparaît sous vos yeux comme par magie... Vous êtes un artiste! Au plaisir de partager cette expérience avec vous lors d'un atelier à la bibliothèque au cours de l'année prochaine !



Un Kamishibai est un mot japonais qui veut dire littéralement théâtre de papier. Dans un petit théâtre en bois le butai qui permet la mise en scène de l'histoire, on fait glisser des images en lisant l'histoire.

Deux bénévoles de la bibliothèque ont suivi une formation à la médiathèque de Saintes pour créer des planches kamishibai et mettre en scène le spectacle autour du butai sous la houlette d'une actrice.

Quatre groupes ont créé ainsi un kamishibai à partir de découpages / collages autour de 4 livres et qui seront bientôt disponibles à la bibliothèque de Vénérand.

Les réalisations ont été partagées dans un spectacle de fin de formation.

Voici quelques exemples de planches réalisées au cours de cette formation.

### NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Mardi 16h30 à 18h30
- Vendredi 16h30 à 18h30
- Samedi 10h à 12h

Lire votre quotidien préféré en ligne et GRATUITEMENT !



**C'est possible !**

Seule condition : être inscrit à la bibliothèque et c'est aussi gratuit !

Venez nous rencontrer à la bibliothèque de Vénérand aux horaires d'ouverture

La DIGITHEQUE, ce sont livres, revues, presse quotidienne, livres audio et musique pour tous accessibles GRATUITEMENT 7j/7 et 24h/24 sur smartphone, PC, tablette



### Articles:

Catherine Vesval, Aline Galliard, Pierrette Bernazeau, Clément Gay, Véronique Fichel.

## À LA BIBLIOTHÈQUE (suite)

### Les Nounous

En mai, nous nous sommes retrouvés avec les assistantes maternelles et leurs p'tits bouts pour aborder « les émotions ». Un thème difficile à appréhender pour les enfants de cet âge. Toutefois les plus grands se sont montrés attentifs et ont participé activement.

Livres et marionnettes nous ont permis d'échanger et de nommer leurs sentiments. Courant juin nous avons organisé une sortie autour du jardin pédagogique un « cherche et trouve » avec divers objets colorés cachés dans cet espace. Puis à l'ombre des tilleuls les enfants se sont essayés au land art. Toutes les petites mains étaient pleines de bonne volonté.

Nous vous laissons libres d'interpréter leurs œuvres... On se retrouve en septembre pour une nouvelle année

pleine de beaux projets.



Nous remercions les nounous pour la confiance qu'elles nous accordent tout au long des séances.

### Les bénévoles vous proposent pour 2025 – 2026

**En septembre** : visite vendange et vinification chez Virginie et Stéphane Caillault au Gros Bonnet. Vous pourrez voir au plus près la machine à vendanger dans les rangs de vigne.

Visite du chai de vinification, transport de la vendange, pressage, vinification, mise en cuve, fermentation. Stéphane et Jean-René expliqueront tout au long de la visite le cheminement du raisin à la cuve.

Une dégustation de jus de raisin à la sortie du pressoir vous sera proposée à l'issue de la journée. Cette sortie aura lieu fin septembre, il est difficile de définir une date précise.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà appeler Stéphane (06 86 48 08 06) ou Virginie (06 63 38 70 80).

Puis, au cours de l'hiver, la visite de la distillerie Prunier à Ecoyeux vous sera proposée.

**Dès septembre** : Apéro autour des livres. Venez partager vos lectures coups de cœur en toute simplicité et convivialité. Un verre de l'amitié clôturera ces échanges.

-Samedi 27 septembre à partir de 10h30

-Samedi 10 octobre à partir de 10h30 : les livres qui font peur

-Samedi 29 novembre à partir de 10h30

-Samedi 20 décembre : les bandes dessinées

Contact : Clément Gay 06 46 06 20 63

**Du 6 au 17 octobre** : Exposition « Femmes, elles ont dit non ! 1940-1945 : les oubliées de l'histoire en Charente-Maritime.

Contact : Véronique Fichel 06 73 33 05 54

#### Article :

Les bénévoles de la bibliothèque

## UNE BELLE FIN DE SAISON AU FOYER RURAL



### La brocante du Muguet

La brocante 2025 fut exceptionnelle en tous points : soleil, fréquentation, quantité d'exposants, ... Ce fut une vraie journée ensoleillée, conviviale, amicale et chaleureuse.

Un GRAND MERCI à vous tous pour votre dévouement lors de cette journée. Les retours spontanés, appels et nombreux messages que nous recevons sont sans équivoque : FELICITATIONS !

Les exposants ont apprécié le guidage sur leur stand, votre bonne humeur, dynamisme et sympathie. Les pâtisseries maison, gâteaux, crêpes, bières, sodas, sandwiches, frites et grillades ont été engloutis. Cela fait chaud au cœur de constater un tel engagement avec beaucoup d'humilité. C'est aussi, des souvenirs, des images, des moments d'émotions partagées.



### La fin d'année de la marche



Pour clôturer l'activité « marche », le dimanche 8 juin, nous avons choisi le cadre des Lapidiales et La Galaxie des Pierres Levées pour cette dernière sortie. Une belle découverte pour certains !

Le sentier nature a conduit nos pas dans un parcours encore préservé. Les sculptures des

Pierres Levées nous ont permis d'admirer des œuvres variées d'artistes des différents continents.

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour partager un pique-nique sorti du sac. L'après-midi a été l'occasion de découvrir de nombreux détails sculptés au sein des Lapidiales. Une belle journée de partage et d'échanges dans un cadre serein et apaisant !



L'assemblée Générale aura lieu le jeudi 23 octobre 20h dans la petite salle du bas à Vénérand. Ensemble, nous ferons le bilan de la saison 2024/2025 et échangerons sur nos prochaines activités et sorties. Les points à l'ordre du jour seront les suivants :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Les projets pour la saison 2024/2025
- Elections des membres du Conseil d'Administration et du bureau
- Questions diverses

Nous avons besoin de votre participation à cette assemblée afin d'enrichir nos débats et de nous faire part de vos propositions.

Ce sera également l'occasion pour vous de poser vos questions.

Vous pouvez nous les transmettre en amont, afin que nous puissions vous fournir les réponses lors de notre rencontre. Nous comptons sur vous pour que votre Foyer Rural reste un lieu où tous les habitants se sentent chez eux et se mobilisent pour que notre village reste vivant et solidaire. Nous vous remercions pour votre participation à nos actions et pour votre soutien.



#### Articles :

Jean-René Batard, Marie-Andrée Martineau, Catherine Vesval, Chantal Chupeau, Véronique Fichel

### Messes à venir

\* messe de rentrée pastorale le 14 septembre à St Hilaire à 10h30

\*le samedi 20 septembre messe à Vénérand à 18h30 avec le baptême de 2 enfants.

Pour les autres dimanches se reporter au tableau d'affichage près de l'église.

Rappel de la **Nouvelle adresse mail** de la Paroisse [pshdvsaint-hilaire@gmail.com](mailto:pshdvsaint-hilaire@gmail.com)

#### Article :

Hélène GANDOUIN  
Tél : 06.11.96.23.72

### Les jeux intervillages 2025

Cette année les JI ont eu lieu sur la commune de Bussac. 9 communes ont participé. Des jeux spectaculaires et variés se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et ensoleillée. L'équipe La Chapelle Des Pots/Vénérand termine au pied du podium, à la 4ème place. Un grand

merci à la commune de Bussac pour l'accueil et l'organisation tout au long de cette journée.



### PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »

#### Repas paroissial le dimanche 29 juin à St Hilaire

Cette année, nous avons renoué avec le passé, en proposant cet après-midi fraternel dans le Parc du presbytère. Avec la canicule nous avons attendu jusqu'au vendredi soir pour décider si on maintenait ou annulait. Sachant que l'endroit est très ombragé, nous avons maintenu !



Une soixantaine de personnes se sont donc retrouvées à midi pour chanter avec le Père Benoît le Bénédicité et savourer l'apéritif !

Puis se sont succédé crudités variées, grillades de porc, manchons de poulet et saucisses accompagnées des "mogettes", fromages, tartes aux pommes –maison, sans oublier le café!

Tout au long de l'après-midi le Père Benoît a eu le souci de rafraîchir le sol et l'atmosphère avec le tuyau d'arrosage... personne ne s'est plaint

d'être arrosé... ça séchait tellement vite !

L'après-midi, ponctué de chants, s'est terminé aux alentours de 17h30 après le tirage des nombreux lots de la tombola!

Chacun est rentré chez lui chercher "un peu de fraîcheur", heureux de ce moment passé dans la bonne humeur! Peut-être à l'année prochaine... si Dieu le veut...

#### Catéchèse : avec la rentrée scolaire pensons-y !

Vous avez fait baptiser votre enfant (ou non)... ce jour là vous vous êtes engagés pour lui donner une éducation religieuse (ou vous souhaitez qu'il ait une éducation religieuse), alors nous sommes là pour vous rappeler cet engagement

il a peut-être 6 ans ! En effet, si votre enfant a 6, 7 ou 8 ans inscrivez-le sans tarder en prenant contact à l'un de ces numéros :

- 05.46.95.33.80 maison paroissiale de St Hilaire

- 06.11.96.23.72 Hélène Gandouin, habitante de Vénérand

- 07.67.05.94.04 Père Benoît

Les rencontres ont lieu à la maison paroissiale de St Hilaire, jour non encore connu.

## LES ENFANTS DE L'AQUEDUC

### BROCANTE



Notre 29<sup>ème</sup> brocante du muguet a eu lieu jeudi 1<sup>er</sup> mai ! Soleil, bonne humeur et bonne ambiance étaient de la partie.

Tombola des fleurs, pêche à la ligne, vente de gâteaux, bonbons et crêpes étaient au rendez-vous sur le stand de l'APE !!!

Pour information, ce n'est pas moins de 27 litres de crêpes qui ont été préparés ! MERCI à notre ATSEM de choc, Françoise Riguet pour cet exploit et son soutien !

MERCI aux maîtresses Amandine et Juliette pour leur aide précieuse !

MERCI à tous les exposants, aux visiteurs, à la municipalité de Vénérand, aux organisateurs pour tout le travail fait en amont, le jour J et après !!

MERCI aux courageux bénévoles venus aider avant, le jour même (du petit matin jusqu'au soir) et le lendemain, et qui ont fait que cette journée soit réussie.

Merci au groupe **Moonrock** pour sa présence lors de la brocante !

### CONCOURS DE PALETS

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulé samedi 12 avril notre concours de palets.

Nous tenions à remercier le **PALET TEAM SAINTONGEAIS, la mairie de Vénérand**, toutes les

équipes qui se sont engagées dans le concours, tous ceux qui ont joué à la grenouille, les parents venus aider à la buvette, ceux qui ont cuisiné pour nous permettre de proposer un large choix de douceurs et le public venu nous rendre visite.

**Bravo aux grands gagnants du concours : Bastien (Papa de Lara, Emile et Camille) et Alex !**

Bravo également au gagnant de la grenouille et à tous les participants du concours et de la grenouille !!

Merci à tous pour cette journée très agréable, ce moment de partage, chaleureux et convivial.



### KERMESSE

Petit retour sur le spectacle de fin d'année et la kermesse qui ont eu lieu samedi 28 juin, au Parc de la Jarretière, au Douhet.

Nous voulions tout d'abord remercier nos 6 enseignant(e)s pour les spectacles proposés le matin, ainsi que les ATSEM, qui les ont aidés dans la préparation. Chants, danses, théâtre, tout y était. Tous vos spectacles nous ont fait rire, sourire et rêver.

L'après-midi, des nouveaux stands attendaient les enfants : *Chamboule tout, Challenge des écoliers, Planches à savon, Pêche à la ligne, Roule ma poule, Dring Dring,*



### Article :

Christelle PORTRAT, Présidente et Marie-Cécile PRADOT, vice-secrétaire de l'APE Les Enfants de l'Aqueduc  
Email : [enfantsaqueduc@gmail.com](mailto:enfantsaqueduc@gmail.com)



**Article :**

Christelle PORTRAT, Présidente  
 et Marie-Cécile PRADOT, vice-secrétaire de l'APE Les Enfants de l'Aqueduc  
 Email : enfantsaqueduc@gmail.com

**Article :**

Marie-Cécile Pradot

## LES ENFANTS DE L'AQUEDUC (SUITE)

-Basket, Attrape ton sushi, Bonbonnière, Labyrinthe, Jeu de la Grenouille (merci Palet Team Saintongeais pour le prêt) et Maquillage.

Autant vous dire que les enfants ont eu de quoi s'amuser tout l'après-midi !

Un **immense merci à tous les parents** qui nous ont aidés, la veille et le jour J : A ceux qui ont installé la buvette, les stands, apporté des plats sucrés et/ou salés, qui ont aidé en cuisine, à la buvette, sur les stands, ceux qui ont rangé, nettoyé. Sans vous rien ne serait possible.

Merci à la municipalité de Le Douhet de nous permettre de faire chaque année notre kermesse dans ce cadre

idéal.

Nous avons passé une très belle journée en votre compagnie et espérons en vivre d'autres tout aussi chouettes !

### TOMBOLA

Le tirage de la tombola a eu lieu l'après-midi de la kermesse, avec plus de 35 LOTS à gagner !

Nous remercions très chaleureusement tous les parents ayant participé à l'achat et la vente de tickets, ainsi que tous nos généreux donateurs qui nous ont permis de compléter notre liste de lots et d'avoir une superbe tombola!!!

## DES CHAMPIONNES DE FRANCE SUR LE RPI !

4 élèves ont eu la chance de participer à des compétitions de haut niveau en Gymnastique rythmique et Esthétique de Groupe!

**Léna MAYANS, Léna MICHELET, Andréa et Rachel PRADOT ont brillé cette année !**

Palmarès de Léna, Andréa et Léna en Gymnastique Esthétique de Groupe (équipe Athéna Kids) :

- Championnes régionales 2025
- Championnes de France 2025

**Palmarès de Rachel en 2025:**

En Gymnastique rythmique (individuel) :

- 7<sup>ème</sup> à la coupe de Lançon
- 10<sup>ème</sup> au Championnat régional
- 5<sup>ème</sup> au Championnat de France

En Gymnastique Esthétique de Groupe (équipe Athéna) :—Championne de France 2024

- Championne régionale 2025

- Championne de France 2025

**Ces 4 élèves sont qualifiées au Championnat International qui aura lieu en Bulgarie, en novembre 2025 !**

**Pour l'occasion, nous sommes à la recherche de sponsors. Si vous souhaitez soutenir les filles, contactez-nous au 07.83.64.37.92 ou par email : olhagymnastics@gmail.com**



## Au fil des rues... L'actualité en images



### Poursuite de la rénovation de la salle municipale.

Après la toiture et les puits de désenfumage en 2023, une nouvelle phase de rénovation s'ouvrira à l'automne. En septembre, les menuiseries bois seront déposées pour être remplacées par des portes aluminium avec une partie vitrée. En octobre, le plafond très abimé sera entièrement repris. L'occasion de refaire une isolation adaptée, de passer l'éclairage en LED et de revoir la sonorisation.



### Travaux d'été à l'école

En plus des travaux de maintenance et de petites réparations, les agents ont entièrement repeint la salle de Classe de GS-CP. A la demande de l'enseignante, l'agencement de la classe a été revu. Trois séries de porte-manteaux ont également été installés pour compléter l'offre.

Dans la garderie, un pont radio a été mis en place en partenariat avec la Communauté D'Agglomération de Saintes pour permettre l'installation d'une ligne téléphonique autonome.



### Nouvel équipement sur le terrain de foot

En plus du terrain de pétanque, du panneau de basket, des buts de foot, un filet de volley est désormais présent sur l'herbe.

L'équipement complète l'offre des jeux ou sports possibles pour tout public sur la Commune. Le filet sera démonté à l'automne.

### Le Poète fantôme est passé à Vénérand

L'inconnu qui dissémine ses textes dans Saintes depuis quelques mois a fait une halte à Vénérand.

Deux poèmes ont été déposés, l'un à la fontaine du Moulin, l'autre intitulé « Au lavoir de l'amour » à la fontaine de la Roche.

Au dos, le Poète fantôme explique sa démarche : « Cette poésie de ma composition n'a pas été oubliée. Posée sur un banc, sur une pierre, sur une table, contre un arbre (mais jamais par terre). Elle est offerte à qui le voudra... »

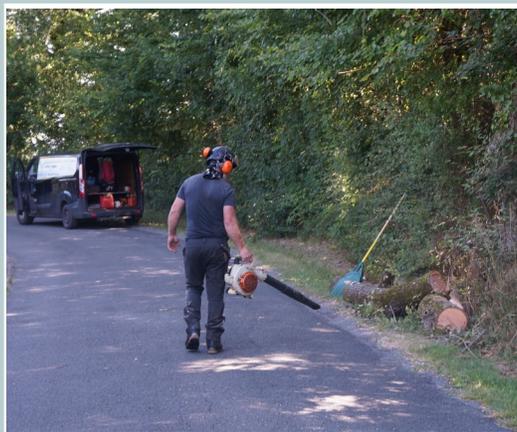


### Sentier de randonnée VIA Vénérand

Dans le cadre de la remise en état des sentiers de randonnées gérés par Saintes Grandes Rives l'Agglo, le circuit de Vénérand a été légèrement modifié. Il passe désormais rue du Château et un itinéraire hivernal permet d'éviter de redescendre sur le stade par le chemin traversant la forêt, chemin souvent inondé l'hiver.

Le balisage est en place depuis mi-juin et se présente sous la forme de petits panonceaux de couleur blanc et bleu sous la dénomination VIA.

Les QRcodes des contenus informatifs liés à la commune seront collés dans un 2<sup>nd</sup> temps en bas à droite.



### Elagage rue du Château

Deux frênes très proches de la rue ont été élagués à la demande de la mairie. L'un d'eux menaçait de se fendre en deux et de tomber sur la voie et la propriété voisine, l'autre gênait les camions ou engins agricoles. L'entreprise l'Arbre remarquable de Le Douhet en a profité pour couper les branches de chênes basses présentes jusqu'à la rue du Colombier. Enfin, une autre intervention est programmée rue des fontaines en septembre.



## Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

### CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **VIGUIER**

Prénom: **Jean-Charles**

Age: **48 ans**

Adresse : **1 Place de l'Eglise**

Profession : **Policier**

« Je suis numismate, c'est-à-dire collectionneur de pièces, depuis que j'ai 15 ans. Spécialisé dans les monnaies fautées, ces pièces issues de vraie production mais présentant une anomalie, j'ai dû m'intéresser à l'outillage et aux techniques utilisées lors de la fabrication des monnaies pour comprendre l'origine des erreurs.

C'est aussi pour ça qu'en 2018, j'ai décidé de graver ma première matrice, d'abord sur du plomb gravé avec des tournevis, puis après ma rencontre avec un vrai graveur de la Monnaie de Paris qui m'a légué son outillage, sur de l'acier.

J'ai toujours été intéressé par l'art, la sculpture, la gravure, même si je ne suis pas très bon en dessin. Autodidacte, je me suis formé et perfectionné en lisant et en gravant. D'abord pour moi; car j'anime quatre groupes sur Facebook dont un sur les pièces fautées, pour lesquelles je fais des sortes de jetons commémoratifs, et maintenant pour les associations puisque je me suis mis à mon compte. J'ai un n° de Siret et je suis déclaré pour pouvoir présenter mes créations et éventuellement les vendre.

Je réalise des médailles ou des copies de pièces anciennes pour des passionnés de reconstitution. Sachant qu'il y a besoin d'une matrice par face, je grave en moyenne une pièce par mois.

Le plus simple c'est de travailler soit avec du plomb ou de l'étain parce que c'est très mou mais on peut fabriquer des pièces en argent ou en or.

Pour graver la matrice, on utilise deux blocs d'acier trempé, donc plus dur que la pièce finale, qu'il faut graver en creux et en miroir. C'est là toute la difficulté; d'une part, il faut modeler en creusant, et d'autre part, il faut imaginer tout son dessin et les écrits à l'envers. Et ce n'est pas un dessin, on ne peut pas effacer ni pour reboucher un trou, ajouter de la matière... D'où les erreurs possibles sur les pièces.

Tout ce que j'ai appris en 30 ans de collection et en gravant, je le transmets sur mes groupes Facebook. L'objectif est d'apprendre à détecter les vraies pièces fautées des tromperies ou les copies de vieilles pièces présentées comme des vraies. Car forcément la rareté fait flamber les prix et comme il y a de l'argent à se faire, certains trafiquent les pièces pour les faire passer pour ce qu'elles ne sont pas.

Personnellement, je m'interdis de faire des copies parce que je ne veux pas faire du faux et je veux lever tout doute à ce sujet. Donc, quand on me demande de reproduire une pièce, je personnalise toujours la copie.

Et surtout, je préfère la création et l'originalité d'un travail fait à la main, avec mon marteau et mon burin... »

Lien vers sa page Facebook:

<https://www.facebook.com/share/1YYpjdFiAo/>



# L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

## Artisans et services



**Alicia FOUGEROUX**  
Conseillère en immobilier  
06.29.15.40.20  
alicia.fougeroux@safti.fr

**CL Menuiserie Clément LUSSEAUD**  
Ouverture et fermeture-Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur-  
Isolation-Cloisons sèches  
45 route des grands bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.42.42.93.28  
Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

**Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD**  
Coiffure homme-femme-enfants  
19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.97.71.47  
Mail : pat-calou@orange.fr

**Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET**  
Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end  
7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06 63 77 95 18  
Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

**Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION**  
Rénovation et isolation des bâtiments  
3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand  
Tél. 07.88.68.49.63  
Mail : renov.isolation17@gmail.com

**Général du Bâtiment – MEMIN Dominique**  
Tél. 06.70.06.20.70  
Mail : dominique.memin@orange.fr

**L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL**  
Fleuriste Événementiel  
Tél. 06.43.34.78.52  
Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

**LyEnergie**  
Massages en Entreprise—Massage au Salon  
Tél. 06.21.07.04.73—Mail : lyenergie@outlook.fr  
Site internet: www.lyenergie.com

**Madeline Thouron – Technicienne d'études du bâtiment et des-  
sinatrice en architecture**  
Adresse : 19 route de la Chapelle, 17100 Vénérand  
Téléphone : 07 50 82 02 42  
E-mail : agencemadelinethouron@gmail.com

**Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien**  
Restaurant—Traiteur

16 Route Nationale, 17100 Vénérand  
Tél. 05.46.91.93.38

**Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT**  
Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts  
14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand  
Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

**Nailome Prothésiste ongulaire à domicile  
Charlène GUILLORY**  
Tél. 06.06.45.42.36  
Mail : charlene@nailome.com

**Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane**  
Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7  
10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand  
Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85  
Mail : electricien.saintes.17@gmail.com  
Site : <https://electriciensaintes.wixsite.com/lectricien-saintes>

**Tom Auto 17**  
Carrosserie - Peinture - Achat/Revente  
1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand  
Tél. 07.71.85.05.65—Mail : tomauto17@outlook.fr



## Artistes

**Atelier de Tapisserie contemporaine Enila Tityad**  
Mme Aline Jégonday  
12 Bis Chemin du Vallon, 17100 VÉNÉRAND  
Tél. 06.66.78.10.02  
Mail : ma.jegonday@hotmail.fr  
Site Internet : <https://www.atelier-enila-tityad.fr/index.html>

**MOREAU Catherine – PAILLOU Alain**  
coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessina-  
teur Judiciaire.  
5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand

**OPETA Tattoo**  
Spécialiste des tatouages polynésiens, réalisation autres  
styles sur demande.  
1 le hameau des fontaines, 17100 Vénérand - Tel : 07 68 29  
54 54  
Mail : [opetatattoo@gmail.com](mailto:opetatattoo@gmail.com)  
Site internet : <https://opetatattoo.com>

*Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.*

# LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**PRÉSENTS : 11**

**VOTANTS : 11**

**L'AN DEUX MIL VINGT CINQ**

**LE 3 AVRIL A VINGT HEURES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;**

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :  
28 MARS 2025**

**PRÉSENTS :** Mme TEXIER Martine, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

**EXCUSÉS :** Ludovic BELLANGER, Jean-Michel CHARRIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Jérôme DURAND.

### **1) VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2025**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379, 1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Mme le Maire propose au Conseil municipal de maintenir en 2025 les taux d'imposition de 2024.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 (...)
- d'autoriser Mme le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la charge de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### **2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2025**

Mme FICHEL Véronique, Mme MARTINEAU Marie-Andrée, Mme VESVAL Catherine et M. CAILLAULT Stéphane, faisant partie de l'une des associations concernées, ne prennent pas

part au vote.

Mme le Maire propose au Conseil de fixer le montant des subventions aux différentes associations.

**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide des subventions suivantes :**

ACCA	55
Coop scolaire	150
Comité rando	8
ADMS	700
Foyer Rural	1 750
APE	410
Temps libre	110
Agrippa	150
chambre des métiers	43
Société Archéologique	60
<b>TOTAL</b>	<b>3 436</b>

### **3) VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2025**

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2025 et autorise Mme le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par l'assemblée délibérante à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT :

#### Fonctionnement

Dépenses : 739 220.76

Recettes : 739 220.76

#### Investissement

Dépenses : 334 169,37

Recettes : 345 996.28

#### Pour rappel, total budget :

Fonctionnement

Dépenses : 739 220.76 (dont aucun RAR)

Recettes : 739 220.76 (dont aucun RAR)

Investissement

Dépenses : 345 996.28 (dont 11 826.91 de RAR)

Recettes : 345 996.28 (dont 0 de RAR)

#### **4) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024- BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS**

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M57, après avoir approuvé le Compte Financier Unique du Budget Annexe Le Bois des Forts pour l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

(...)

#### **Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :**

Résultat reporté en fonctionnement (002) Excédent  
34 486.23

Résultat d'investissement reporté (001) :  
-9 127.21

#### **5) EMPRUNT VOIRIE 2025**

Mme le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 50 000,00 EUR.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2023-14 y attachées proposées par La Banque Postale, (...)

#### **6) TRAVAUX DE VOIRIE VC 29 DIT CHEMIN DE CHEZ MAROT**

Mme le Maire présente les devis reçus concernant la réfection du Chemin VC 29 dit Chemin de Chez Marot et détaille les solutions techniques différentes proposées par les entreprises.

(...)

#### **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité**

-De retenir l'offre de la SEC TP d'un montant TTC de 31 201.20€ (soit 26 001€ HT) pour la réalisation des travaux de voirie sur la VC 29 Chemin de Chez Marot.

-D'autoriser Mme le Maire à engager les travaux et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

#### **7) TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE MUNICIPALE : MENUISERIES**

Madame le Maire présente dans le cadre du projet de rénovation de la salle municipale les devis reçus en mairie concernant le changement des anciennes menuiseries bois par des portes en aluminium.

Mme le Maire sollicite le conseil sur les devis présentés.

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de retenir le devis de l'entreprise FIRMIN pour un montant total de 39 742.67€ HT soit 47 691.20€ TTC concernant le changement des menuiseries de la salle municipale

-Autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

#### **8) CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE URBANISME "DROIT DES SOLS" DE SAINTES GRANDES RIVES L'AGGLO AU PROFIT DE LA COMMUNE**

Mme le Maire rappelle que le service « droit des sols » de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, composé de 11 agents, instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) pour 35 communes de l'agglomération dotées de documents d'urbanisme.

La convention actuelle de mise à disposition du service « Droit des Sols » de l'agglomération à la commune arrive à échéance fin mai 2025. Il convient de la renouveler afin que la commune puisse continuer à bénéficier de ce service commun à partir de juin 2025.

(...) Pour bénéficier de ce service commun, une participation des communes au financement du service « droit des sols » est attendue à hauteur de 70 258 € par an pour l'ensemble des communes en bénéficiant, ce qui représente 20% des salaires des instructeurs (données 2024).

Cette participation sera répartie annuellement entre les communes utilisatrices en fonction du volume de demandes d'autorisation d'urbanisme de chaque commune, évalué en équivalent permis de construire (EPC). La convention proposée prévoit la mise à disposition du service commun jusqu'au 31 mai 2031 inclus et entérine ces nouvelles modalités financières d'accès au service.

(...)

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Approuve** les termes de la convention ci-jointe.

- **Autorise** Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

#### **9) DÉCLASSEMENT DE LA PARCELLE AB 501**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la vente de la maison située 9 rue des Fontaines, le conseil a décidé par délibération 006\_2025\_02 du 25 février 2025 de vendre une partie de la parcelle AB 391 dénommée AB 501 après bornage.

Vu que cette parcelle appartient au domaine public de la Commune, Mme le Maire rappelle que le domaine public communal est inaliénable et imprescriptible (article L. 3111-1 du CGCT) et que conformément à l'article L. 2141-1 du CGCT, un bien qui n'est plus affecté à l'usage direct du public cesse d'appartenir au domaine public à compter du jour où il a fait l'objet d'un acte de déclassement formel.

Etant donné que la partie concernée n'est qu'une dépendance d'un cheminement vers la Fontaine de la Roche qui n'est ni d'utilité publique ni à caractère de circulation et que son déclassement ne modifie en rien l'utilisation du cheminement, une simple délibération du conseil municipal suffit à faire sortir ce bien du domaine public.

Dans ces conditions, il est proposé au conseil municipal, de prononcer le déclassement de cette partie de voirie avec (...)

#### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de déclasser la parcelle AB 501 d'une surface de 22 m<sup>2</sup>

-D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

#### **10) RÉCUPÉRATION REOM 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025**

Mme le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) afférentes aux locaux communaux.

REOM:

1 place de l'église : 116.80€

30 rue des deux sources : 131.50€

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

-de charger Mme le Maire des formalités nécessaires à la récupération des charges mentionnées ci-dessus.

#### **11) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 03/2025 – 5 LES JARDINS DU BOURG**

Mme le Maire informe le conseil que le bien situé au 5 Les Jardins du Bourg est en vente. Il comprend les parcelles AN 735 et AN 740.

**(...) Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

-Décide de ne pas préempter sur la vente du bien mentionné ci-dessus.

#### **Questions diverses :**

##### **Le point sur l'opération de stérilisation des chats errants :**

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, indique que 5 chats ont déjà été trappés, stérilisés, pucés et relâchés. Il s'agit de 4 mâles et une femelle gestante. Une autre cage va être récupérée. Le trappage va se poursuivre dans un autre hameau où quatre chats errants ont été aperçus mais il faut attendre les nouvelles dates proposées par la clinique vétérinaire. Au total la campagne 2025 prévoit la stérilisation de 12 chats.

##### **Festival itinérant :**

Mme le Maire communique sur le festival, en partenariat avec la ville d'Ecoveux, prévu en mai. Le programme se met en place en lien avec les écoles mais reste encore flou. Le spectacle « Les Sœurs Normandie » prévu dans le secteur des fontaines à Vénérand aura lieu le samedi 17 mai 2025 à 15h.

##### **Festivités du 80ème anniversaire de la Libération :**

Mme le Maire rappelle que les communes de La Chapelle des Pots, Chaniers, Saint Césaire, Saint Bris des Bois, Saint Sauviant et Vénérand organisent un week-end festif et de commémoration autour des 80 ans de la Libération du 8 au 10 mai

2025.

M. Jacques MELLOUL détaille le programme :

#### **Jeudi 8 mai 2025:**

-10h45: Cérémonie de l'armistice du 8 mai 1945 à Vénérand et Le Douhet

-14h30: Monument aux morts de la Chapelle des Pots – Cérémonie officielle

-15h30 et 17h: Conférence/débat: La libération de la France.

-De 10h à 18h Expositions en continu à La Chapelle des Pots

De 14h à 18h: Stand d'auteurs de BD et dédicaces

-A 18h : Pot de l'amitié

#### **Vendredi 9 mai 2025:**

-Pièce de théâtre « Retour à Birkenau » d'après le livre de Ginette KOLINKA.

À 14h30 salle municipale de Vénérand

A 20h30 Salle des fêtes de Chaniers

#### **Samedi 10 mai 2025:**

-10h Passage et arrêt à Vénérand du convoi de la liberté avec des véhicules militaires historiques.

Rassemblement festif et musical en tenue d'époque devant la mairie de Vénérand. Discours et lecture d'un texte de Roger VELUZAT par Mme LIBOUREL.

-12h30 Retour du convoi au camp militaire de la Chapelle des Pots.

Déjeuner républicain à La Chapelle des Pots

-De 10h à 18h Expositions en continu

-A partir de 14h frairie d'époque et visite du Camp militaire

-19h bal de la libération à la salle des fêtes de la Chapelle des Pots

-23h feu de joie et retraite aux flambeaux à l'étang de la Chapelle.

Une manifestation qui a obtenu le label officiel « 80<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945 » mais qui nécessitera la mobilisation de nombreux bénévoles notamment pour encadrer le convoi de la liberté en provenance de La Chapelle des Pots. Une réunion est prévue à ce sujet le samedi 12 avril 2025 à 9h30.

#### **Campagne de PATA 2025 :**

Mme le Maire présente le devis reçu du Syndicat de la Voirie concernant la campagne de Point à Temps Automatique 2025. Devis qui propose beaucoup d'options. Mme le Maire donne rendez-vous à M. Stéphane CAILLAULT le lundi 7 avril 2025 pour étudier ces différentes options et déterminer les secteurs à traiter prioritairement.

#### **Réunion sur le pacte financier :**

Mme le Maire indique que Saintes Grandes Rives l'Agglo propose plusieurs réunions sur le pacte financier notamment des ateliers sur les compétences, sur la fiscalité ou sur le fonds de concours. Il s'agit de définir les principes d'un nouveau pacte financier et fiscal pour faire évoluer cet outil de gestion du territoire qui date de 2019.

#### Syndicat du Pays de Saintonge Romane :

M. Jacques MELLOUL explique que la dernière réunion du Syndicat a été consacrée au vote du budget. Si la situation financière est saine, des inquiétudes subsistent concernant les aides de la Région qui tardent à venir bloquant les projets d'investissement du Syndicat.

#### Commission Enfance :

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, fait la synthèse de la Commission Petite enfance. Il a été rappelé que la compétence Petite enfance était une compétence facultative pour Saintes Grandes Rives l'Agglo et que la loi plein emploi introduit (article 17) la notion d'Autorité Organisatrice (AO) de l'accueil du jeune enfant avec 4 compétences bien définies dans le cadre d'un schéma pluriannuel. Il n'y aura pas besoin de modification des statuts de l'Agglomération mais une modification de l'intérêt communautaire pour s'assurer de la réponse aux 4 compétences induites par cette nouvelle loi. Il a également été question du bilan de l'année 2024 avec notamment le jardin partagé ou le projet intergénérationnel, et des projets pour 2025 comme la Labellisation de la crèche semi plein air de Jeunes Pousses ou le déménagement de Passerelle à 123 Soleil.

#### Conseil d'école :

Mme Véronique FICHEL, 3<sup>ème</sup> adjointe, indique que M. Stéphane LACOUTURE, le directeur d'école, n'ayant pas de réponse de la mairie, a réitéré sa demande concernant le fait de donner un nom à l'école de la Commune. Le Conseil valide l'idée et laisse le directeur et le personnel enseignant lui proposer un nom de personnalité.

#### Date à retenir :

Le jeudi 24 avril 2025 : Carrefour des Communes à La Rochelle.

La séance est levée.

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**PRÉSENTS : 12**

**VOTANTS : 12**

**L'AN DEUX MIL VINGT CINQ**

**LE 27 MAI À VINGT HEURES**

20

Vénérand Nouvelles n°217 - Septembre 2025

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOURTEL FRANÇOISE, MAIRE ;**

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :  
21 MAI 2025**

**PRÉSENTS :** Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

**EXCUSE :** BORZEIX-CONCAIX Raphaël,

**SECRETARIE DE SÉANCE :** Christophe JAUD.

### **1) RECOURS À UNE AIDE JURIDIQUE POUR LA GESTION DES BIENS SANS MAÎTRE**

Mme le Maire explique au conseil qu'une habitation située rue de la Gîte Chez Portier et cadastrée AK 71 menace ruine avec une végétation envahissante sur la propriété voisine. Alertée par le propriétaire du bien attenant, Mme le Maire indique avoir multiplié sans succès les démarches pour identifier les héritiers. La succession est ouverte depuis 1972 mais aucun héritier ne l'a acceptée à ce jour. Elle comprend outre l'habitation sur la parcelle AK 71, sept terrains de terres agricoles ou de bois taillis pour une surface totale de 8 248 m<sup>2</sup>.

Pour permettre de déterminer s'il s'agit désormais de biens sans maître et de réaliser pour la Commune les formalités liées à l'éventuelle incorporation des parcelles dans le domaine public, Mme le Maire explique avoir pris contact avec Me Olivier LOPES.

(...)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :**

-D'accepter la proposition de Me Olivier LOPES, avocat au barreau de Saintes, pour la consultation du dossier, la rédaction d'un projet de délibération et pour les formalités auprès du service de la publicité foncière pour un montant forfaitaire et global de 1 490€.

### **2) DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2025**

Mme le Maire rappelle que le conseil a décidé par délibération 05\_2025\_05 de souscrire un emprunt auprès de la Banque Postale pour un montant de 50 000€. La Banque postale souhaitant que le remboursement débute dès octobre 2025, il convient de prévoir au budget la somme correspondante au 1<sup>er</sup> remboursement.

INVESTISSEMENT Dépenses

1641 (16) : Emprunts en euros 1 361,00

2188 (21) : Autres immo corporelles - 1 361,00

FONCTIONNEMENT Dépenses

615221 (011) : Bâtiments publics -579,00

66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance 579,00

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :**

-De modifier le budget tel qu'indiqué ci-dessus.

**3) CRÉATION DE POSTE, SUPPRESSION DE POSTE ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

(...) Mme le Maire propose au conseil de créer un emploi d'agent technique polyvalent sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1er juin 2025 et de supprimer un emploi d'agent technique polyvalent sur le grade d'adjoint technique à temps complet à partir de la même date.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide**

-La création, à compter du 1er juin 2025 :

-d'un emploi d'agent technique polyvalent sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

-La suppression, à compter du 1er juin 2025 :

- d'un emploi d'agent technique polyvalent sur le grade d'adjoint technique à temps complet. (...)

**4) TRAVAUX DE PLAFOND SALLE MUNICIPALE**

Mme le Maire présente au conseil les devis reçus dans le cadre de la rénovation du plafond de la salle municipale.

(...)

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

-Pour la réalisation du plafond de retenir l'offre de DB Sarl pour un montant forfaitaire et global de 35 268.60 € TTC

-Pour l'électricité de retenir l'offre de l'entreprise GUERIN pour un montant forfaitaire et global de 7 577.21 € TTC

--D'autoriser Mme le Maire à engager les travaux et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**5) ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION 009 2025 04**

Suite à une erreur matérielle, Mme le Maire propose d'annuler la délibération 009\_2025\_04.

(...)

**6) RÉCUPÉRATION ÉLECTRICITÉ –ASSOCIATION DE CHASSE ACCA**

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en électricité afférentes aux locaux communaux.

Local chasse : 96.94€

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

-De charger le Maire des formalités nécessaires à la récupéra-

tion de la somme due comme indiquée ci-dessus auprès du locataire.

**Questions diverses :**

**Le point sur les animations du mois de mai :**

-Festivités du 80ème anniversaire de la Libération : Mme le Maire souligne la mobilisation de tous les bénévoles qui a permis la réussite de cette grande manifestation marquée par un élan collectif et une ambiance extraordinaire. Le travail réalisé par la Commune de la Chapelle des pots est à saluer. Sur Vénérand, la pièce de théâtre « Retour à Birkenau » et la déambulation du samedi 10 mai ont été des réussites. Mme le Maire propose de retenir quatre panneaux de l'expo « Elles ont choisi de dire non » pour mettre à la bibliothèque fin octobre.

-Festival itinérant : Mme le Maire regrette la faible fréquentation des spectacles proposés dans le cadre du festival à Ecoyeux et à Vénérand le samedi 17 mai 2025 sur le site des fontaines. Les prestations de qualité ont souffert d'un manque de communication.

- L'art est dans le pré : Mme le Maire se félicite du succès de la 1ère édition qui a réuni 9 artistes et artisans d'art le dimanche 18 mai. Cette manifestation est à renouveler et à améliorer avec une communication plus importante, la mise en place d'une buvette et d'un fléchage.

**Journée escapade sur la Charente :**

Mme le Maire fait le point sur les besoins en bénévoles pour la sécurité de la partie vélo qui passera à Vénérand le dimanche 15 juin 2025. Un tableau est réalisé avec les différents points de passages à sécuriser et sera communiqué aux bénévoles.

**Signalétique des sentiers de randonnées :**

Mme le Maire présente la signalétique réalisée par Saintes Grandes Rives l'Agglo pour assurer le fléchage des sentiers de Randonnées. Les panneaux seront mis en place à partir du mois de juin. Une application dénommée VIA permettra de se repérer sur les chemins pédestres.

**Proposition soirée théâtre :**

Mme le Maire fait part au conseil de la proposition d'une troupe de théâtre de Bussac-sur-Charente de se produire à Vénérand le 29 novembre 2025 dans la salle municipale.

(...)

*Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: [www.venerand.fr](http://www.venerand.fr)*